

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

J.-D. Guay, Réd-Propriétaire.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bureau: Rue Racine

Tarif des Annonces
Première insertion, par ligne... 10c
Insertions subséquentes..... 5 c
Tarif spécial pour les annonces à
longs termes.
Avis de décès, mariages ou naissances
..... 50 c
ADRESSE POSTALE
Chicoutimi,
P. Q.
Téléphone 38

CHICOUTIMI, 9 JAN 1896

LA CRISE A OTTAWA

SEPT MINISTRES RESIGNENT

Sir MacKenzie Bowell persiste à présenter sa mesure réméditrice

UNE REORGANISATION PROBABLE

Dernières nouvelles

La situation politique a été extrêmement intéressante depuis l'ouverture du Parlement, à Ottawa. Les quelques jours de vacance entre le discours du trône et la réouverture de la session ont été signalés par un différend sérieux entre quelques ministres et par une crise comme on en a peut-être jamais vu à Ottawa.

Il est manifeste qu'il se fait un mouvement sérieux dans le parti conservateur depuis une couple de semaines pour une réorganisation complète.

Depuis quelques années, le gouvernement conservateur au pouvoir depuis bientôt 20 ans, a fait de nombreux mécontents. On se plaint de plusieurs ministres et les récentes élections de Montréal-Centre et Jacques-Cartier ont démontré qu'il était pour le moins imprudent de se lancer dans une mêlée générale sans une réorganisation et sans s'occuper des récriminations du peuple.

Sir McKenzie Boswell, en prenant si ouvertement la part des catholiques dans la question des écoles, s'est fait de nombreux ennemis dans Ontario et, quoique disposés à voter la loi réméditrice, un certain nombre de ministres et députés veulent que Sir McKenzie Bowell soit remplacé comme Premier. Sir Charles Tupper, père, est depuis quelques semaines au pays et tout le parti conservateur est unanime à reconnaître que son prestige immense assurerait le succès aux prochaines élections générales. Aussi, s'est-il fait un travail immense pour faire résigner Sir McKenzie et le faire remplacer par sir Charles Tupper.

Dans la province de Québec,

on réclame aussi une réorganisation et c'est afin d'obtenir ces changements que sept ministres fédéraux, Sir C.-H. Tupper, l'hon. Foster, l'hon. Haggart, l'hon. Montague, l'hon. Ives, l'hon. Dickey et l'hon. Wood ont donné leur démission lundi.

Sir McKenzie Bowell, en face de l'abandon de sept de ses ministres a fait tête à l'orage avec un courage extraordinaire. Jusqu'à hier soir, il a persisté dans son affirmation qu'il reformerait le cabinet et ferait adopter la loi réméditrice par les chambres. Tous, amis et adversaires, ont admiré sa fermeté et l'esprit de justice dont il fait preuve à l'égard des catholiques. Cet homme, quoique orangiste, a entrepris de faire rendre justice à nos co-religionnaires du Manitoba et il tient ferme.

Hier, mercredi après midi, nous disant les dépêches spéciales que nous recevons d'Ottawa, les chambres ont été informées à l'ouverture de la séance que le Premier-Ministre était en conférence avec le Gouverneur-Général. La séance a été ajournée et la plus grande excitation régnait à Ottawa. La crise était à son apogée et il semblait évident que le Premier Ministre avait décidé de se rendre aux désirs de ses collègues.

A cinq heures, voici qu'elle était l'opinion la plus accréditée à Ottawa.

Sir McKenzie Bowell résignerait pour être remplacé par Sir Charles Tupper comme Premier Ministre et remplacerait celui-ci à Londres ou bien continuerait à faire partie du cabinet comme sénateur.

Sir Charles Tupper reconstituerait un nouveau cabinet dans lequel entreraient les anciens ministres anglais et MM. Chapleau et Angers comme représentants de la Province de Québec.

Sir Adolphe Caron serait probablement fait Lieutenant-Gouverneur à Québec ou Haut-Commissaire Canadien à Londres.

Avec un cabinet composé de Sir Chs Tupper et de MM. Chapleau et Angers, ce qui serait une réorganisation complète et très forte, on compterait faire voter la loi réméditrice, en spécifiant qu'elle ne viendrait en force qu'après un an, si le gouvernement manitobain ne rétablit pas lui-même les écoles séparées auparavant, et emporter facilement les élections générales. Il faudrait cependant une couple de semaines pour faire la réorganisation du cabinet.

Tout ceci était la perspective à Ottawa hier soir. Nous devons recevoir, au moment de mettre sous presse, une nouvelle dépêche.

(Plus tard)

Nous faisons l'impossible pour donner à nos lecteurs les dernières nouvelles d'Ottawa et nous retardons à cette fin l'impression de notre journal de quelques heures.

Ottawa, jeudi midi.

La situation s'est améliorée considérablement depuis hier. Le Premier-Ministre Sir Bowell ne rencontre aucune difficulté à réorganiser son cabinet sur des bases très satisfaisantes et avec le concours de l'hon. M. Angers.

La Chambre sera probablement ajournée aujourd'hui jusqu'au 14 courant et dans l'interval, on fera la réorganisation du cabinet qui sera alors au complet pour rencontrer les Chambres. Tout le monde ne cesse de vanter l'admirable détermination de Bowell à respecter la parole donnée au sujet des écoles, malgré les difficultés qu'il rencontre.

(Dernière heure)

Les dernières nouvelles que nous recevons confirment absolument ce qui précède. Il est évident que la situation s'améliore. La séance de la chambre vient d'ouvrir et il est à peu près certain que les chambres seront ajournées au 14.

Le sentiment est favorable à la passation de la loi réméditrice.

Nous recevrons de nouveaux détails télégraphiques ce soir et demain et nous les afficherons sur un tableau en face de nos bureaux.

ELECTIONS MUNICIPALES

C'est lundi prochain qu'aura lieu dans nos comtés le renouvellement partiel des conseillers municipaux.

Nous espérons que l'on apportera au choix des nouveaux conseillers toute l'attention que mérite ses élections.

En disant cela, nous sommes animés du désir de voir les finances municipales dans le meilleur état possible dans toutes les municipalités rurales.

On trouve bien des gens qui s'occupent de politique, de représentation à Ottawa ou à Québec et qui peuvent remuer ciel et terre pour faire élire le candidat de leur choix aux Communes ou à la législature locale. Or parle d'économie, de bonne administration, on veut de bons députés et il n'y a pas d'arguments que l'on néglige en ces circonstances. Viennent les élections municipales dans leur localité, ces même personnes sont renfermées chez elles, témoignant la plus grande indifférence.

Et pourtant l'administration municipale a son importance. Que de déboires une mauvaise administration n'occasionne-t-elle pas dans une municipalité.

Que de dépenses extravagantes ou de fausses économies on éviterait en faisant un choix judicieux de conseillers.

Peut-on dire que les conseils de toutes les municipalités dans nos comtés sont irréprochables? Nous ne le croyons pas. Il y en a certainement où l'administration est modèle mais il y en a d'autres où il y a de grandes améliorations à faire.

Nous n'hésitons pas à dire que dans tous les cas, la bonne ou la mauvaise administration, dépend du choix des conseillers. Que l'on choisisse donc les hommes les plus dignes et les plus compétents. Écartons les exploités de toutes nuances, les ambitions malsaines et élisons des hommes sages, même vertueux, et surtout dévoués à l'intérêt public.

ROUTHIER, CHAPMAN

Une polémique qui ne manque pas d'intérêt vient de s'élever entre M. Chapman et l'hon. juge Routhier. Le premier accuse l'hon. Juge Routhier de plagiat sur *La Vérité*; celui-ci répond et défend sa réputation sur *Le Courrier du Canada*. Nous détachons de l'un des derniers numéros de ce journal les lignes suivantes.

"Dans les bureaux publics, et aux coins des rues, il (M. Chapman) répétait à tout venant: "ce pauvre juge Routhier, je vais l'exécuter cruellement; c'est triste, mais c'est justice, car il a copié textuellement dans Paul de Saint-Victor tout son volume des *Grands Dramas*!"

"M. Chapman trouva donc aisément des gens crédules qui s'en allèrent répandre la scandaleuse nouvelle.

"Naturellement, quand la rumeur parvint jusqu'à moi elle était déjà très accréditée et tout le mal que M. Chapman pouvait me faire à Québec était fait. Il était même irréparable, si M. Chapman n'avait pas écrit.

"Mais sa calomnie écrite a désappointé son monde, malgré l'aplomb imperturbable de son début. Car alors son monde lui a dit: "ce ne sont plus des paroles, mais des preuves qu'il faut et vos preuves ne sont guère concluantes."

Nous avouons bien sincèrement que sans être du monde de M. Chapman nous sommes du nombre de ceux qui ont été si non désappointés au moins bien étonnés. Nous avons porté un vif intérêt aux écrits de Chapman sur Fréchette et nous croyons encore que ce dernier a subi une véritable exécution. Nous nous disions qu'il allait en être de même des œuvres de Routhier, mais nous sommes encore à attendre quelque chose qui vaille la peine d'être apprécié.

CERCLES AGRICOLES

Nous publions la liste des officiers des différents cercles agricoles du comté, pour l'année 1896.

ST-ALPHONSE

Président : M. Delyne Bouchard.
Vice-Président : M. Wilfrid Côté.
Secrétaire-Trésorier : M. Elzéar Bouchard.

Directeurs : MM. Xavier Villeneuve, Siméon Larouche, Ernest Bouchard, David Villeneuve et Elie Tremblay.

ST-JÉRÔME

Président : M. Thomas Villeneuve.
Secrétaire-Trésorier : M. Thomas Noël.

Le secrétaire ne nous a pas transmis les noms des autres directeurs du Cercle.

ROBERVAL

Président : Rev. M. J.-E. Lizotte.
Vice-Président : M. Fils McNeill.
Sec.-Trésorier : M. Arthur du Tremblay.

Directeurs : MM. Théodule Villeneuve, Joseph Martel, Ferdinand Harvey et Abel Ouellet.

ST-THOMAS D'AQUIN

Président-Honoraire : Rev. J.-F. Roy.

Président Actif : M. Xavier Lapointe.
Vice-Président : M. Damase Jalbert.
Sec.-Trés. M. Guillaume Larouche.
Directeurs : MM. Xavier Thibault, Joseph Brassard, Ovide Bouchard, Paschal Dumais et William Boudrault.

STE-ANNE

Président-Honoraire : M. Honoré Petit.

Président-Actif : Rev. M. D. Roussel.
Vice-Président : M. Cléophe Brassard.

Sec.-Trés. : M. Phylime Gauthier.
Directeurs : MM. Georges Hudon, Joseph Bouchard, Louis Coulombe, Jimmy Tremblay et Pierre Bergeron.

MARGUILLIERS

CHICOUTIMI : M. Joseph Perron, cultivateur, a été élu marguillier en remplacement de M. Elzéar Gauthier, sortant de charge.

NAISSANCES : En 1895 215
SÉPULTURES : " " 205
MARIAGES : " " 43

STE-ANNE : M. Joseph Bouchard, cultivateur, élu en remplacement de M. Napoléon Laforge, sortant de charge.

ROBERVAL : M. Elzéar Guay, en remplacement de M. François Bernier, sortant de charge.

ALMANACH DES CERCLES AGRICOLES

3^e ANNÉE—1896

Publié par J.-B. Rolland & Fils, sous les auspices du Département de l'Agriculture de la Province de Québec.

Nous nous faisons un plaisir de venir recommander à nos lecteurs et particulièrement aux membres de la classe agricole, la troisième édition de ce petit recueil, qui renferme encore des renseignements des plus pratiques et de la plus haute importance sur tout ce qui concerne la culture, la colonisation, l'élevage des bestiaux, le jardin potager et fruitier, la fabrication des vins, etc., etc.

BIBLIOGRAPHIE

M. C.-J. Magnan, professeur à l'école normale Laval, vient de publier

un *Manuel de Droit civique* à l'usage des écoles primaires et des jeunes gens des collèges classiques. Ce manuel comprend deux parties : notre constitution et nos institutions et forme un volume de quatre cents pages partagées en cinquante et quelques leçons, c'est-à-dire une leçon par semaine durant l'année scolaire.

En introduisant un travail de ce genre dans les écoles primitives et les collèges classiques, M. Magnan desire mettre à la portée de tous, les éléments du droit constitutionnel et administratif dont nous jouissons, et donner aux élèves de nos écoles des notions exactes et chrétiennes sur le droit public du pays. Il veut aussi apprendre à nos jeunes compatriotes les droits qu'ils posséderont au jour de la majorité et les graves devoirs qu'un électeur honnête et éclairé est appelé à remplir dans la société : devoirs qui regardent tout à la fois la gloire de Dieu et de l'Eglise, le progrès du pays et l'honneur de la patrie tout entière.

Dans chacune des pages de ce *Manuel* il s'efforce de bien montrer le lien qui rattache la vie publique à la vie privée et tâche de persuader ses concitoyens qu'ils doivent s'occuper d'avantage de la chose publique, non pas pour en faire un moyen d'existence, mais pour en contrôler la gestion, de sorte que les plus chers intérêts de l'Eglise et de la nationalité ne soient jamais sacrifiés aux mesquines exigences des partis politiques.

Enfin, le but du livre que M. Magnan offre aujourd'hui à ses compatriotes, c'est suivant la parole de Léon XIII aux évêques des Etats-Unis : "De travailler à l'enseignement du peuple en traitant notamment cette question des devoirs du citoyen, de sorte que tous se persuadent et gravent profondément dans leur esprit l'obligation où ils sont d'apporter dans toutes les charges de la vie civile la fidélité, le désintéressement, la probité, car ce n'est pas permis dans la vie privée ne l'est pas davantage dans la vie publique."

Le *manuel de droit civique* sera incessamment mis en vente dans tous les centres un peu considérables de la Province.

MAISON A VENDRE

Cette maison, située à quelques pas de la voie ferrée, sur la rue Racine, étant un excellent poste de commerce, occupée jusqu'ici par M. Wilfrid Perron, avec l'emplacement, hangars, etc.

Grandeur 40 x 30 pieds.
Excellente occasion pour quelqu'un qui a besoin d'un bon poste.

S'adresser à
TREFFLESIMARD,
Rang St-Jean Baptiste.
Chicoutimi, 31 Oct. 1895.—4ms

PRICE BROTHERS COMPANY

MARCHANDS DE BOIS

MOULINS A SCIE SUR LE "SAGUENAY"

A CHICOUTIMI,
A BAIE DES HA! HA!
A ST-ETIENNE.
ABERGERONNES
SAULT-AU-COCHON

AVIS

Je donne, par le présent, avis que je ne serai pas responsable du paiement des effets, etc., vendus mon nom et livrés à qui que ce soit.

un écrit signé de ma main.
ALFRED SIMARD,

MACHINE

MOUDRE LE GRAIN

S. VESSOT & Cie

Capacité	à l'heure
Mue par un cheval	4 à 8 min
" " deux chevaux	6 à 12
" " quatre "	10 à 12
par eau ou vapeur.	
8 à 12 forces	25 à 40
12 à 15 forces	30 à 60

Demandez toutes les prix etc.
Renseignements fournis sur demande.

P.-E. HUDON, Héberville

Agent.
Comtés Chicoutimi & Lac St-Jean.

IMMENSE AVANTAGE

PROFITEZ-EN !!

ALLEZ TOUS EN FOULE
ACHETER AU MAGASIN GÉNÉRAL DU
BON MARCHÉ
PAR EXCELLENCE TENU

— PAR —

P.-H. BOILY

MARCHAND, RUE RACINE

E.-V. HUDON

AGENTS DES COMPAGNIES
D'ASSURANCES QUÉBEC ET
PHÉNIX

Célèbres machines à coudre New-Raymond et Standard Américain pour tailleur et cordonnier.

Aiguilles pour toutes les machines à coudre des différentes manufactures.

Moulin à battre, séparateur et nettoyeur Jeffrey et Frères ; le plus amélioré ; à 1 an, 2 ans et 3 ans de crédit.

Semoir à patates.
Soies rondes pour bois de corde et de chauffage.

E.-V. HUDON,
Rivière du Moulin,
Chicoutimi.

La société de Prêts

ET
PLACEMENTS de MONTREAL

ARGENT A PRETER. SUR GARANTIES HYPOTHECAIRES

On demande des actionnaires

BEAUX PLACEMENTS

Une Succursale est établie à Chicoutimi.

S'ADRESSER A
ED. LEMIEUX,
Secrétaire-Gérant.
28 mars 1895.

VENTE A SACRIFICE

Une excellente occasion est offerte au public de faire des achats à bon marché. MM. R. Hudon & Cie, d'Hébertville, viennent de faire l'acquisition d'un fond de commerce qu'ils vendront à sacrifice dans la magasin de M. Hector Lemieux.

La vente ne durera que 15 jours est commencée depuis, le 28 courant. La vente se fera sans aucune réserve, mais strictement au comptant.

Il y a là un excellent fonds de commerce et il est avantageux de profiter de cette occasion.

Attention ! Attention !

M. Edouard Lemieux, marchand de Chicoutimi, informe le public qu'ayant vendu sa propriété, il se trouve dans l'obligation de libérer son stock d'ici à la fin de la semaine prochaine. A cette occasion, M. Lemieux vendra à des sacrifices inconnus jusqu'ici l'immense assortiment de marchandises contenues dans son magasin.

Une visite est vivement sollicitée.



COMMENCANT LUNDI, le 23 Septembre 1895 les trains voyageront comme suit
DEPART DE CHICOUTIMI

POUR ROBERVAL ET QUÉBEC
6.00 A. M.—Lundi, Mercredi et Vendredi arrivant à Roberval à 9.55 A. M. et à Québec à 8.40 P. M.

DEPART DE ROBERVAL
4.10 A. M.—Pour Chicoutimi le Dimanche seulement arrivant à 8.20 A. M.

5.00 P. M.—Pour Chicoutimi Mardi et Jeudi arrivant à 9.10 P. M.

8.00 A. M.—Pour Québec, lundi, mercredi et vendredi, y arrivant à 8.40 P. M.

20 MINUTES au lac Edouard pour prendre le lunch.

Le train ne sera pas reçu à Québec après 5 heures P. M.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATUITS.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

Pour renseignements au sujet des prix pour les passagers et pour le fret, s'adresser aux bureaux de la Compagnie, terminus, rue St-André à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret.

J.-G. SCOTT.

Secrétaire et Gérant

Québec 19 Septembre 1895.—

EN AVEZ-VOUS ?

Examinez vos vieux papiers, vos vieilles lettres et vos anciens billets, et envoyez-moi tous les vieux timbres que vous trouverez. En retour, je vous adresserai un cadeau variant en valeur suivant le nombre et l'ancienneté de vos timbres.—J'achète ou j'échange les anciens livres pour des neufs. Si vous en avez, envoyez-les moi et faites-moi connaître ce que vous désirez avoir en échange.

Adressez :

RAOUL RENAULT,

Boîte de Poste 143,

Québec

J.-A. VAILLANCOURT MARCHAND

Commissionnaire de provisions

333 ET 335

RUE DES COMMISSAIRES
MONTREAL.

BEURRE, FROMAGE ET OEUFS placés aux prix les plus avantageux.

Attention spéciale donnée aux Consignations de Beurre et de Fromage.

AVANCES LIBÉRALES SUR CONSIGNATIONS

Tinettes en belle épiphanie blanche 30, 50, 70 lbs.

Fournitures pour Fromageries.

Spécialité de Tinettes pour Beurreries.

LES MEILLEURS SELS ANGLAIS
'HIGGINS' ET 'ASHTON' POUR
BEURRERIES

Sollicite la consignation et toutes sortes de produits agricoles.

DUPUIS, DEMERS & CIE

MARCHANDS EN GROS, CHAMBORD JUNCTION

ONT TOUJOURS EN MAINS :

FARINES, RÉCEPTION DIRECTE DES MOULINS
D'ONTARIO ET DE MANITOBA
LARD, SAINDOUX, JAMBONS FUMES,
POISSON ET SEL

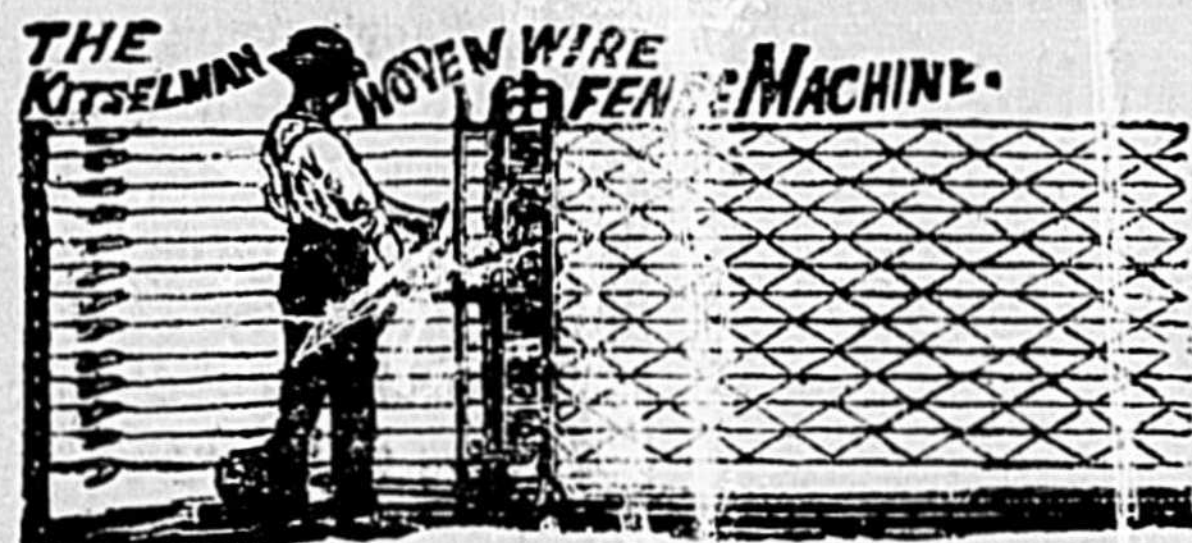
GROSSERIES ET EPICERIES

ACHETENT ET ECHANGENT LES PRODUITS
GRAINS, FOIN, PATATES, FROMAGE, BEURRE, VOLAILLES.

POISSONS ! POISSONS ! !

HARENGS du Labrador, Morue salée, morue sèche,
du Cap Breton, de Pointe-à-la-Croix, Saumon, Anguilles, Sar-
dines, Nauves et langues,
Monten, en quarts et en demi-quarts, etc., etc.

HUILE MORUE ; HUILE LOUP-MARIN
HUILE RAFFINÉE À LA VAPEUR
J.-B. RENAUD & CIE
126-140 Rue St-Paul
QUEBEC



CLOTURE DE BROCHE GALVANISÉE MANUFACTURÉE

PAR J.-N. DUGUAY, LA BAI

La meilleure, La plus économique, La plus ornementale

Les prix remportés par cette clôture aux expositions de Chicago, Toronto, Montréal, Québec et Sherbrooke

SONT UNE GARANTIE SUFFISANTE

Elle est à l'épreuve de tous les animaux sans exception, du feu et de l'eau. Durera plus que la vie d'un homme. Les nombreux certificats que nous recevons tous les jours proclamant la supériorité de notre clôture, nous encouragent à la proposer davantage. Déjà dans les comtés de Chicoutimi & Lac St-Jean, il y a au-delà de 500 arpents de vendu pour le printemps.

Pour ceux qui la voient en achetant et par tout on s'accorde à dire que jamais rien de ce genre n'a été inventé d'aussi avantageux et surtout pour les Cultivateurs ; s'il y en avait encore quelques uns qui ne l'auraient pas vu et qui ont besoin de clôtures soit pour jardin, entourage de bâtisses, galerie, clôture de chemin, de lignes etc. etc. Hâtez vous de voir nos agents et de donner votre commande au plus tôt. On ne garde pas de stock ; tout est fait sur commande, nos agents sont :

Comté de Chicoutimi	Mars Belley, Chicoutimi
St-Jérôme, St-Gédéon, Hébertville	Jean Gauthier, St-Jérôme
St-Prime, St-Félicien, Normandin, Albanel	Pierre Lamontagne, St-Prime
Roberval, Chamard	J.-O.-C. Duguay, Roberval

Pour toute clôture à poser en des places difficiles tels que sur rocher, dans les côtes etc etc, adressez vous à l'agent de Roberval qui se fera un plaisir de vous donner tous les renseignements voulus.

Pour achat de machines de territoires avec droit de manufactures etc etc, Adressez au Gérant

ROBERT DUGUAY, La Baie
Co. Yamaska Qué.

GLOVER, FRY & CIE

4 et 6 Rue de la Fabrique, Québec,

Nous avons le plaisir d'informer les nombreux lecteurs du "Progrès du Saguenay" que nos achats d'automne sont maintenant terminés et que notre magasin est rempli d'une énorme quantité de

NOUVELLES MARCHANDISES

achetées et vendues à des bas prix sans précédents.

Nous n'entreprendrons pas d'énumérer ici les marchandises qui encombreront nos différents départements, nous dirons seulement aux acheteurs qu'il y va de leur intérêt de venir juger eux-mêmes la qualité et le bas prix de nos marchandises

LES DÉPARTEMENTS DES

ROBES, MANTEAUX ET CHAPEAUX

renferment les dernières modes Anglaises et Françaises.

La confection, dans ces départements se fait sous la surveillance de personnes de la plus haute expérience.

DÉPARTEMENT DES MESSIEURS SPECIALITÉ

Dernières nouveautés en

TWEEDS pour **PANTALONS** ET pour **COMPLETS**.

NOUVELLES ETOFFES POUR PARDESSUS etc.

Un tailleur artiste est attaché à ce département, et le succès remporté jusqu'ici nous autorise à garantir perfection dans la coupe le travail et le fini.

LE DÉPARTEMENT DES TAPIS

PRELATS, RIDEAUX, etc., est tellement considérable qu'il est reconnu le plus important de la ville.

PAR CENT D'ESCOMPTE AU COMPTANT

GLOVER, FRY & Cie.

Farine et Provisions

Lard en quart,
Jambons fumés,

Saindoux en Chaudières et Seaux

FEVES HUILE, MORUE, LOUP-MARIN, SEL, BEURRE, ETC.

Farines de toutes sortes

UNE VISITE OU DEMANDE DE PRIX SOLLICITER.

Geo. Tanguay

BUREAU 48 rue St-Paul, Basse-Ville, Québec.
ENTREPOTS : rues St-Paul Bell et St-André.

BRIQUES ! BRIQUES

Toujours en mains, briques de première qualité pour

Lambris,
Murs pleins,
Cheminées,

Le vendeur se charge de voir lui-même à l'embarquement de la brique sur les chars ou sur le bateau.

V.-N. TREMBLAY,
Chicoutimi

sept 1894. 1 an.

A VENDRE

2 taureaux canadiens, enregistrés, type parfait.

2 bœufs de charrie, l'un de 4 ans l'autre de 6 ans, parfaitement dressés. S'adresser à

EDOUARD BERGERON
St-Cyrac.

BELLE TERRE A VENDRE

Dans le Rang St-Joseph, paroisse de Chicoutimi. Cette belle propriété, contenant deux cents acres en superficie, avec bonnes bâtisses et dans le meilleur état possible.

Avec ou sans roulant.
A vendre à bonnes conditions.

S'adresser à
ADOLPHE TREMBLAY

Chicoutimi, 20 Nov. 1895. 4 mois.

Lisez et relisez

—ET—
VOUS EN RETIREREZ DE
GRANDS BENEFICES

La maison **TESSIER & PETIT** a en mains, un assortiment de plus considérables dans toutes ses lignes de commerce, qu'elle est résolue de vendre à un bas prix inconnu jusqu'ici.

Ses départements de
Un département nouveau est celui de

L'ARGENTERIE

Il vous sera offert pour vingt-cinq centins (\$0.25) ce qui se vend partout une piastre et demie (\$1.50). Venez et vous jugerez.

Inutile d'énumérer ce que nous avons à vous offrir. Venez et nous vous étonnerons par le bas prix de nos effets. De plus, nous vous vendrons à un bas prix inconnu jusqu'ici les boîtes en peluche, les albums en ivoire, les pipes assorties avec boîtes, etc., etc., et cela à si bon marché que tout le monde voudra en acheter.

Nous tenons à reconnaître l'encouragement de nos pratiques, non seulement en leur disant : "MERCI", mais en leur offrant trois magnifiques peluches à l'unité.

TESSIER & PETIT

NOUVELES DE CHARLEVOIX

M. Charles Angers a fait le tour du comté de Charlevoix dans l'intérêt de sa candidature. On sait déjà que la votation a lieu le 27 courant. Nous croyons que M. Angers sera élu.

Les journaux de Québec et quelques renseignements particuliers nous ont appris la semaine dernière qu'il y avait eu sévère inondation à la Baie St-Paul. Cependant, nous croyons que ces rapports étaient exagérés car notre confrère *Le Courrier de Charlevoix* n'en parle pas.

A la Malbaie, l'année 1896 a été commencée de la façon la plus lugubre possible.

La pluie abondante du 31 décembre a déterminé dans la soirée une débâcle considérable dans la rivière Malbaie. La rivière a inondé et emporté avec elle toute la glace qui la recouvrait depuis plus d'un mois. L'alarme a été donnée au village vers 11 heures du soir, veille du jour de l'an. Malgré la tempête, bien des gens sont allés le long de la rivière voir ce qui se passait et ont suivi des yeux le spectacle. Un désastre était inévitable si la glace se venait jusqu'au village, car elle aurait emporté le pont et toutes les maisons comme un fétu de paille. On s'imagine facilement l'anxiété des spectateurs. Heureusement, la débâcle s'arrêta à un mille plus haut que le village, en face de la résidence de M. Antoine Guay et la glace s'y amoncela sur une hauteur considérable, formant un véritable barrage. L'eau ne trouvant plus son cours se fraya un nouveau lit et peu s'en est fallu que cinq maisons fussent emportées par le torrent. En moins de temps qu'il en faut pour l'écrire, les maisons de MM. Théophile Turcotte, J. Ouellette et Dufour furent entourées d'eau et pendant une heure, on crut qu'elles allaient être emportées à la rivière avec leurs habitants. On réussit, après des efforts inouïs, à sauver ces pauvres familles des dangers qu'elles couraient, mais la rivière a continué à passer par le nouveau lit qu'elle s'est creusée et les maisons sont sur un île, au milieu de la rivière. Le sauvetage s'est fait en canot.

Le danger est évité pour le moment. Mais on se demande comment le prévenir pour la débâcle du printemps. Cet amoncellement de glaces cédera évidemment aux grosses eaux du printemps et on se demande avec inquiétude ce qui arrivera.

On travaille actuellement pour remettre la rivière dans son lit primitif, mais réussira-t-on.

L'amoncellement des glaces s'étend sur une longueur de deux milles. Les communications sont absolument interrompues du côté est de la rivière Malbaie et le chemin lui-même se trouve dans le nouveau lit de la rivière.

Les dommages sont considérables.

Il y a eu aussi inondation à la rivière Mailloux. Un éboulement a enseveli une maison et on a sauvé la famille avec difficulté.

Le ménage est perdu.

ORANGISTES ET CATHOLIQUES

On nous a toujours représenté les orangistes comme les pires ennemis de notre race et on s'est souvent servi de ce mot comme épouvantail dans les élections.

Et pourtant que voit-on depuis près d'un an. Un premier ministre, qui a été le grand-chef des orangistes, qui est encore l'un des principaux membres de la secte, faire face aux fanatiques comme McCarthy et faire tout en son pouvoir pour que justice soit rendue aux catholiques du Manitoba; il y a plus encore.

Le grand maître des orangistes, M. James-L. Hughes, vient d'adresser un véritable mandement à ses frères et il y est dit des choses qui étonneront bien des catholiques.

Qu'en on juge :

Après avoir mis les orangistes en garde contre les traites qui veulent se servir d'eux comme de simples instruments, M. Hughes énonce le principe fondamental de l'Ordre qui est de rendre justice aux catholiques comme aux protestants et de travailler au maintien des lois et de la constitution du pays.

"Rappelez-vous," écrit le grand maître, que le cri des démagogues, "Rends-toi, Manitoba!" ou "que le Manitoba règle ses propres affaires" ou "le peuple du Manitoba comprend ce qu'il a à faire" serait aussi logique et constitutionnel s'il était poussé contre Québec que contre le Manitoba. Si la législation de Québec adoptait une loi sur l'éducation contraire aux droits de la minorité protestante, comment serait reçu par les orangistes le cri de "Rends-toi Québec!" Tout orangiste honnête du Canada se réjouirait alors de voir que l'acte de l'Amérique Britannique du Nord donne le droit d'en appeler d'une législation scolaire portant atteinte à la minorité protestante. Si vous ne voulez pas crier alors : "Rends-toi, Québec!" ne soyez pas assez indigne pour crier aujourd'hui : "Rends-toi, Manitoba!"

Il prétend que l'instruction publique est sous le contrôle du gouvernement fédéral, dans ces questions d'appel par les minorités.

Il rappelle ensuite que le Conseil Privé a décidé que la minorité catholique du Manitoba avait sujet de se plaindre depuis que la loi des écoles de 1890 a été adoptée par la législature du Manitoba; que M. Joseph Martin a déclaré lui-même qu'il croyait que la loi est tyrannique; que la tyrannie est aussi odieuse aux protestants qu'aux catholiques et que celui qui dit : "Je sais que les catholiques du Manitoba ont des griefs, mais que sont ces griefs? Nous n'avons pas à remédier à ces griefs" est l'avocat d'une cause malhonnête et déshonorante.

SHORTIS

Nous faisons écho aux récriminations de nos confrères français relativement à la commutation de la sentence du meurtrier Shortis.

Le jury chargé de faire son procès l'avait condamné à la potence et jamais peut-être punition ne fut plus méritée. Malgré la défense habile de ses avocats il a été trouvé coupable de meurtre; le cabinet fédéral a refusé de se rendre aux demandes qui lui ont été faites pour une commutation de peine, mais le Gouverneur-Général a usé de sa prérogative et a exempté Shortis de la potence.

Nous regrettons cette décision qui laisse le crime impuni et nous protestons contre une partialité qui ne peut avoir que de mauvais résultats dans notre pays.

Personnel

M. François Lavoie, de Montréal, est à Chicoutimi depuis quelques jours et a l'intention de venir s'établir parmi nous au printemps.

Naissance

A Chicoutimi, le 6 courant, l'épouse de M. Adélard Maltais, fils de Jean, un fils.

Parrain M. Jean Maltais, fils : marraine Mme Nap. Grenon

"Recommandez



À Votre Honorable Épouse."

—(Le marchand de Venise)—

et dites-lui que je suis un composé d'huile de coton clarifiée et de suif de bœuf raffiné; que je suis la plus pure de toutes les graisses à frire; que je m'appelle la

Cottoleone

que je vaud mieux que le saindoux, que je rends plus de services que le beurre, que je vaud, pour frire, deux fois la quantité de l'un ou de l'autre et rends les mets plus faciles à digérer. On me trouve partout, en saux de 3 et 5 livres, mais je suis.



Fabriquée seulement par
The N. K. Fairbank Company,
Rues Wellington et A
MONTREAL

P. COLOZZA

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE LA VILLE POUR CADEAUX DES FETES DE NOEL ET DE L'AN

On trouvera toujours à ce magasin un assortiment complet de bijouteries, montres, horloges, argenteries etc

— AUSSI —

500 Cartes du Jour de l'An de puis 5 cts à 81.00

P. COLOZZA

RUE RACINE

CHOIX DE * * * * *

* * * * * GRAINES

WILLIAM EWING & CIE

MARCHANDS DE GRAINES

142 rue McGill . . . Montréal.

NOUVEAUTES en fait de graines de jardin et de fleurs

GRAINES VÉGÉTALES de toutes sortes pour jardins et fermes.

GRAINE DE MIL—choisissez la Province de Québec, notre marque spéciale.

GRAINES DE TREFLE et GRAINES POUR PATURAGE des plus belles variétés.

GRAINES DE SEMENCE DE CÉRÉALES. Une attention spéciale est donnée aux variétés nouvelles et améliorées.

BLÉ D'INDE POUR ENSILAGE.—L'assortiment le plus complet en Canada de Blé d'Inde pour ensilage févéroles, graine de tournesol et plantes fourragères.

POMMES Insecticides et Fongicides, GERMES pour bétail et volailles, pain de lin moulu et farine, de graines de cotonnier.

Notre catalogue illustré vous sera expédié gratis sur application.

GRAINE DE TREFLE et GRAINE DE MIL, achetées sur échantillon. La farine pour les veaux, de EWING.

DEMANDE

Le soussigné, exerçant depuis deux mois le métier de tailleur dans la ville de Chicoutimi, désirerait engager un jeune homme ou une jeune fille pour travailler à sa boutique.

Référence exigée.

ADÉLARD RACINE,

Ancien magasin de

Mme G.-O. Tousignant.

ms 7 nov. p.

PROPRIETE PROVENANT

DE LA

SUCCESSION DONAT BRASSARD

BON POSTE DE COMMERCE

A VENDRE

RIVIERE-AU-SABLE

Comprenant : Magasin, ainsi que maison, hangar et dépendances.

LE MEILLEUR POSTE D'AFFAIRES DE L'ENDROIT

La propriété comprend à peu près 150 acres de terre faisant partie des lots 22 et 23 du cadastre officiel de St-Dominique de Jonquières.

Le tout près de l'Eglise, et dans le centre de la paroisse.

Conditions — faciles.—L'acquéreur vendra le tout ou une partie.

S'adresser à

ANTOINE GUILBAULT,

Acquéreur

65 rue St-Louis.

Québec.

On à M. LUDGER ALAIN

Avocat,

Chicoutimi.

4 fs

EN AVEZ-VOUS ?

Examinez vos vieux papiers, vos vieilles lettres et vos anciens billets, et envoyez-moi tous les vieux timbres que vous trouverez. En retour, je vous adresserai un cadeau variant en valeur suivant le nombre et l'ancienneté de vos timbres.—J'achète ou j'échange les anciens livres pour des neufs. Si vous en avez, envoyez-les moi et faites-moi connaître ce que vous désirez avoir en échange.

Adressez :

RAOUL RENAULT.

Boîte de Poste 142,

Québec

Les Révs P. P. Trappistes

Oka, Quebec

ETABLISSEMENT RELIGIEUX ET AGRICOLE

Hotellerie pour retraitants, pensionnaires et visiteurs. Ferme modèle. Ecole d'agriculture et d'horticulture. Etalons, bêtes à cornes de races. Fromage : Port du Salut. Boulangerie. Cidrerie. Séchage de fruits et de légumes. Vin de messe et vins de table. Arbres fruitiers et d'ornement de toutes sortes en pépinière.

On demande quelques agents responsables.

S'adresser au :

Rév. P. PEPINERISTE,

Oka, Qu

HOTEL TOUSIGNANT

A VENDRE OU A LOUER

CETTE MAGNIFIQUE PROPRIETE EST SITUÉE SUR LA RUE RACINE

Le terrain est vaste et dans un centre d'affaire; près de l'Eglise à 2 arpents du dépôt des chars et du bateau.

Comprenant une maison neuve en brique solide complètement finie, avec glacière, hangar, écurie, grange et un atelier pour photographie

A vendre aussi un autre emplacement dans la ville avec une bâtisse et aussi un engin avec la chaudière, à sacrifice.

Etaussi un instrument pour poser les portraits et tout le matériel ordinaire.

Conditions faciles.

S'adresser à

Mme G.-O. TOUSIGNANT.

Mme Tousignant continue comme par le passé à tenir son magasin et vendra à bon marché surtout pour argent comptant.

NOTES LOCALES

PERSONNELS

M. le Magistrat de District d'Autueil était à Chicoutimi ces jours derniers.

M. L.-G. Belley, M. P. est parti samedi pour Ottawa.

M. L.-A. Langlais, avocat, de Hébertville, était ici ces jours derniers.

L'abbé Mitré d'Oka, le révérend Dom. Antoine, était à Chicoutimi vendredi dernier, venant de Mistassini et en route pour Oka.

VISITES DE L'AN

La belle coutume des visites de l'an n'est pas près de s'éteindre à Chicoutimi, si on juge par cette année. En effet, le nombre de citoyens qui ont fait des visites est plus considérable que d'habitude.

ALARMES

La veille du jour de l'an, vers 4 heures, au moment où la pluie cédait devant une bourrasque de vent d'ouest accompagnée de neige, un violent feu de cheminée se déclarait chez M. Charles Gagnon. Les hausses ont été immédiatement transportées sur les lieux et placées sur l'hydrant en face de la résidence du juge Gagné. Cette précaution a été fort heureuse, car malgré l'abondance de l'eau et un travail opiniâtre, il a fallu plus de deux heures pour faire disparaître le danger.

L'aqueduc a opéré d'une manière extraordinaire et il est évident qu'il ne manque que des hausses pour nous prémunir contre tout incendie considérable.

On voyait de remettre les hausses en place vers 6 heures, lorsqu'une nouvelle alarme fut donnée chez M. A. Sturton. Là encore il y avait feu de cheminée. M. Sturton était absent, toute la famille était dans la partie qui fait suite à la maison, en arrière de celle-ci et il était grand temps. Un tuyau à l'intérieur était tout en feu; quelques minutes encore et le feu aurait éclaté, suivi peut-être d'un désastre par une tempête horrible.

LA VILLE DE CHICOUTIMI

JEREMIE LEGARE

Le texte du jugement en cette cause, que nous avons publié la semaine dernière, contenait deux fautes typographiques graves. Nous croyons devoir rectifier.

Au troisième aliéna, au lieu de *considérant que les municipalités ont le pouvoir légal* il faut lire, *POSSESSION légale*.

Au quatorzième aliéna, au lieu de: *Considérant que les autorités municipales peuvent être* CONDAMNEES COMME AYANT CONSENTIES, il faut lire, *PEUVENT ETRE CONSIDEREES COMME AYANT CONSENTI*.

AUX ABONNES DE L'AQUEDUC

Les abonnés de l'aqueduc sont priés de ne jamais fermer leurs robinets trop brusquement. L'énorme pression a causé plusieurs ruptures déjà lorsque les robinets sont ainsi rapidement fermés.

La compagnie désire faire remarquer aux abonnés que les travaux de réparations depuis la rue jusqu'au robinet, en vertu du règlement No 67 et de la police d'abonnement, sont à leur charge. La compagnie fait toutes les réparations au tuyau principal, mais non pas aux branches des particuliers. Cependant, en s'adressant au bureau

central du téléphone, on aura plus rapidement les ouvriers nécessaires et habitués à ces réparations.

Par ordre

F.-X. GOSSELIN,
Sec. de la Société.

Par suite d'un manque de prévoyance de la part d'un employé, un accident grave a failli se produire à l'aqueduc, dimanche. Heureusement qu'il n'en a rien été.

Par suite du froid vif de ces jours derniers, trois tuyaux ont gelé à l'intérieur des maisons.

ELECTIONS MUNICIPALES

Lundi matin, il y a eu séance du conseil de paroisse.

M. François Blackburn, cultivateur du rang St-Pierre, a été élu conseiller en remplacement de M. Louis Guay, résignataire.

C'est lundi de la semaine prochaine qu'auront lieu dans la paroisse les élections des conseillers nouveaux, en remplacement de MM. Hermel Barrette, Simon Beaulieu et Cléophas Claveau.

On parle de M. Richard Gagnon, en remplacement de M. Cléophas Claveau, de MM. Charles Vézina et Gabriel Tremblay, en remplacement de M. Hermel Barrette et de MM. Ursin Gobeil, P.-L. N. Vézina, Félix Boily et Joseph Tremblay, Camille, en remplacement de M. Simon Beaulieu.

ENCORE UNE LEÇON

La semaine dernière, un individu du bassin, du nom de Ménard, sur plainte fait devant le magistrat par MM. François et Johnny Gilbert, a été condamné à l'amende et aux frais ou à la prison.

Il a préféré payer.

CONSEIL DE VILLE

Il y aura demain soir séance importante du conseil de ville.

A LA CATHEDRALE

Les dommages à la cathédrale n'ont pu être réparés avant samedi et nous n'avons pas eu de grand-messe le jour de l'An. Dimanche et lundi, nous avons eu grand-messe et après le soir. Il est probable que nous continuerons à avoir les vêpres le soir.

On a procédé dimanche à la vente des bancs remis à la cathédrale. Quelques bancs ont atteint de \$15 à \$19, lesquels se vendaient il y a une douzaine d'années pour \$4.00 à \$5.00.

TEMPERATURE

Aux doux temps de la semaine dernière a succédé un froid des plus rigoureux et qui dure depuis six jours. Il n'y a pas plus de deux ou trois pouces de neige et en bien des endroits, il n'y en a pas du tout. L'aqueduc est mis à l'épreuve sérieusement.

PATATES ! PATATES !

Le sousigné i forme le public qu'il a une grande quantité de patates de première qualité à vendre aux conditions suivantes :

35 cents pour argent.

40 cents pour effets marchande, tels que avoine, lard etc.

A vendre par

ALBANI PILOTE,

St-Fulgence.

1 ms.

NAISSANCES

En cette ville le premier de l'an, l'épouse de M. Louis Claveau, conseiller de ville, une fille.

A St-Alexis, le 24 décembre, l'épouse de M. Réal Gauthier, marchand, une fille. Le Rev. M. Roberge et Mme Jules Gauthier ont servi de parrain et

marraine à l'enfant et lui ont donné les noms de Marie-Blanche-Gabrielle.

DECES

Le 1er janvier, à l'âge de 16 ans, Adélaïde, enfant de M. Georges Lapointe, cultivateur bien connu de Chicoutimi.

TERRE A VENDRE

240 acres de terre, première qualité, dont environ 200 acres en culture, située à 1 1/2 mille de la ville, du dépôt de chemin de fer et du bateau à vapeur; bien bâtie, maison et dépendance. La terre pouvant donner deux bons établissements. Le sousigné vendra, à des conditions faciles, la moitié comme le tout.

Pour informations. S'adresser à
MÉRON TREMBLAY
Chicoutimi 19 Décembre 1895 6 ms.

Confiserie Hamel

POUR VOS ACHATS
De cadeaux de Noël et du
Jour de l'An

ALLEZ CHEZ

Antoine Hamel
CONFISEUR

Bonbons, 10 cts la livre ou 3 livres pour 25 cts. Peppermint 15 cts.

CHOCOLAT

Biscuits au vin 8 cts et autres biscuits jusqu'à 25 cts la livre.

PATISSERIES

BONBONNIERES,

JOUETS D'ENFANTS

CORNETS, POUPÉES, etc

LIQUEURS DOUCES

Prix défiant toute compétition.

ANTOINE HAMEL
Confiseur, rue Racine

Pour les malades

VINS PURS

Liqueurs
Choisies

Remèdes
Brevetés

BANDES POUR RUPTURES
AUSSI

Parfums, articles de toilette

Graines de fleurs
Et de champs

Pharmacie Hamel

RUE RACINE

Consultations médicales
gratuites.

1 janv. 95, 1 avril 95.

COMPAGNIES

D'ASSURANCES

PUISSANTES SUR LE FEU ET LA VIE

Liverpool London & Globe
Royal d'Angleterre
Vie Equitable

ET AUSSI

PIANOS, HARMONIUM,
LAVIGNE

JOS.-ED SAVARD,
AGENT.

NOUVEAU CONFISEUR

(o)

M. Georges Vézina, ancien Boulanger, désire informer le public de Chicoutimi qu'il vient d'ouvrir magasin comme confiseur et qu'il est en état de donner la plus grande satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Cartes d'Affaires

ARCHITECTE

JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE et Évaluateur,
51 Rue de la Fabrique, Près de
l'Hôtel-de-Ville Québec.

AVOCATS

BELLEY & RIVARD

L.-G. BELLEY, L. L. B. et M. P.
ADJ. RIVARD, L. L. B.

AVOCATS. Bureau : Rue Racine, Chicoutimi. Suivant tous
jours le terme d'Hébertville.
15 sept. 95

L. ALAIN, L. L. B.

AVOCAT. Bureau : en face du
Bureau de Poste, Rue Racine,
Chicoutimi.
1 janv. 95.

NOTAIRE

DAVID MALTAN

NOTAIRE. Actes de vente, hypothèques, procès et liquidations, etc. Bureau Banque Nationale.

MEDECINS

J.-A. HAMEL

GRADUÉ de l'Université McGill
Montréal.

Pratique la médecine et les accouchements.

Bureau : Bloc de M. Colonna, derrière
Rue Racine

L.-H. BRAUZAMP

MÉDECIN. Consultations de 9
h à 4 h. m. à 4 h. p. m. Rue
Racine, Chicoutimi.
15 août 95.

ADELARD RIVERIN

Bureau : chez MM. Boily & Claveau, Rue Racine, Chicoutimi.
20 avril 1895. Téléphone 30

CHARRONS

LOUIS BOUCHARD

CHARRON, Chicoutimi. Spécialité : Voitures de toutes sortes

PIERRE BOUCHARD

CHARRON, Rue Ste-Anne, Chicoutimi. Voitures de toutes espèces et à bien bon marché. Conditions avantageuses.

MEDECIN VETERINAIRE

T.-R. DUCHENE

MÉDECIN VÉTÉRINAIRE.
Gradué et médaillé à l'École vétérinaire de Québec

Traitera toutes les maladies des animaux domestiques et les opérations chirurgicales. Bureau chez M. Thome Lacombe, Rue Racine, Chicoutimi.

UNE ACTRICE, UN AVEUGLE ET SON CHIEN

Voici une histoire aussi amusante que véridique, que nous avons entendue conter dernièrement.

Il y avait un jour un aveugle, un chien et une actrice d'un théâtre excentrique qui étaient amis.

L'aveugle était fort vieux, le chien était un caniche et l'actrice était bien peu riche, car ses appointements se montaient à quinze sous par représentation. Les jours où elle ne jouait pas, elle devait vivre d'espérance.

Ce trio d'amis vivaient donc sous la raison sociale : "Misère et compagnie." L'actrice, par bonté d'âme, soignait le ménage de l'aveugle et peignait Baptiste (le chien !) tous les dimanches. Ces attentions étaient payées le soir par l'aveugle en récits des gloires du premier Empire, qu'il avait servi. Cette confraternité de la mansarde dura jusqu'au jour où le corbillard des pauvres, en passant devant la porte, emporta l'aveugle ; les deux autres le suivirent à son dernier gîte, et quand ils revinrent, Baptiste s'installa chez l'actrice.

C'était un bien misérable logis que celui de la jeune femme, si misérable qu'il ne tentait pas même les voleurs, car il ne fermait point à clef et la porte n'avait qu'un modeste loquet, que Baptiste, avec sa sagacité de chien d'aveugle, avait, en deux jours, appris à faire jouer.

L'artiste ne jouait pas, et elle voyait rapidement s'épuiser ses petites économies. Elle répétait à la vérité, mais pour arriver à la représentation, il devait s'écouler bien des jours, que son mince pécule n'assurait pas jusqu'au bout contre la faim. Vous pouvez comprendre ses inquiétudes et son désespoir.

Deux jours après, l'artiste revenant de sa répétition, crut faire un rêve ! Le carreau de la mansarde était jonché de pièces de deux sous, de dix sous, d'un franc, voire même de deux francs ! L'addition donna un total de vingt-cinq francs—une fortune ! Au milieu de ces trésors, Baptiste était étendu et dormait avec toute l'insouciance d'un chien philosophe.

En vain la jeune femme chercha quel pouvait être ce bienfaiteur maniaque qui venait ainsi dans les mansardes jeter par terre une aumône qu'il pouvait placer sur un meuble.

Le lendemain, le bienfait anonyme se reproduisit, et l'artiste, au retour de son théâtre, recueillit, toujours sur le carreau, une somme de plus de trente francs. Au bout de huit jours, riche de deux cent cinquante francs, elle voulut connaître celui qui profitait de son absence pour l'enrichir, et manquant à sa répétition elle se mit au guet dans le couloir.

Dix minutes après, elle connaissait son bienfaiteur : C'était Baptiste !

Aussitôt son amie partie, Baptiste, la sébile à la gueule soulevait le loquet et allait dans la ville s'installer à la place occupée depuis si long temps par son défunt maître.—En voyant le chien seul, les passants qui le connaissaient croyaient son propriétaire malade, et, par une générosité que cette supposition rendait plus large, ils quintuplaient, dans la sébile, leur offrande à l'aveugle absent—Deux heures après, Baptiste rapportait au logis sa sébile pleine qu'il vidait par terre.

Et voilà comment un bon et brave chien sauva de la misère et de la faim celle qui, pour lui, avait été une bienfaitrice en le recueillant.

Maintenant si cette histoire n'est pas vraie, il ne faudra pas nous en vouloir, car ce n'est pas nous qui l'avons inventée.

LUTTE ENTRE UN HOMME ET UN CHIEN A CHATEAU-RICHER

Une scène horrible qui a causé un grand émoi, s'est déroulée la semaine dernière dans la paroisse du Château-Richer.

Un cultivateur de l'endroit dont nous n'avons pu nous procurer le nom, se rendait chez lui accompagné de son chien, une énorme bête aux longs crocs. Pour tuer le temps il se mit à agacer avec sa canne l'animal, qui ne sembla pas aimer cette nouvelle manière de le caresser et se mit à grogner sourdement. Le maître fut surpris, et, examinant l'animal, il lui trouva un air horrible : il avait les yeux injectés de sang et la bave à la gueule. Cet air l'effraya, et le malheureux voulut prendre la fuite, en prenant la voie ferrée. Il glissa sur la glace et tomba. Il allait se relever mais le chien ne lui en donna pas le temps, et, avec un sourd grognement il s'élança sur son maître, le mordant horriblement à la tête, sur le corps, déchirant les habits et happant des morceaux de chair sanguinolente.

Les cris du malheureux attirèrent cinq ou six personnes qui tentèrent de chasser la bête, mais, celle-ci furieuse et enragée ne voulait pas lâcher prise et mordait toujours à belles dents. On alla chercher une hache, et un bon coup appliqué sur la tête lui fit lâcher prise, le chien s'affaissa.

On s'empresse autour de l'infortuné qui était sans connaissance et avait d'horribles blessures sur tout le corps.

Quand on arriva à la maison avec le malheureux on constata avec surprise que le chien qui s'était tranquillement y était déjà rendu, et regardait paisiblement la scène. Le coup de hache n'avait fait que l'étourdir.

On se procura un revolver, et ce n'est qu'au deuxième coup qu'on put l'attrapper.

Le blessé est dans un état précaire et souffre terriblement. Il n'y a aucun doute que le chien était enragé.

UN VERITABLE OURAGAN

Dommages considérables

PAR TOUTE LA PROVINCE

PLUSIEURS PERSONNES TUÉES

Maisons et granges emportées

Mardi dernier le district de Québec a été visité par le plus fort ouragan qu'il ait encore eu depuis 25 ans.

Le vent n'a pas atteint partout la même intensité. Ainsi à Québec, M. Smith de l'observatoire dit que le vent n'a pas soufflé à plus de 70 milles ; à 8 heures du matin le manomètre indiquait 60 milles à l'heure. Plus tard, le vent a atteint une plus grande vélocité, mais l'instrument fonctionnait si mal que M. Smith a été obligé de s'en rapporter à une appréciation approximative.

Pour notre part nous croyons que le vent courait plus vite, car à Québec même il y a plusieurs accidents assez graves à enregistrer. Ainsi l'immense cheminée de la manufacture de M. Poley a cédé à l'énorme pression du vent. Elle a passé comme un boulet à travers le toit et enfoncé le plancher de deux étages supérieurs. Une

trouée de jeunes filles sont généralement employées dans cette partie de l'édifice.

Heureusement elles étaient à leur dîner au moment de l'accident. Un seul ouvrier a reçu une brique sur une jambe. Il a été fortement contusionné, mais put cependant continuer à vaquer à ses occupations.

Cet accident cause un tort énorme à M. Poley, car il avait en mains plusieurs commandes importantes et pressées.

M. Gaspard Rochette, propriétaire de la bâtisse, va pousser les réparations avec toute son activité accoutumée. Il est à espérer que dans quelques jours la manufacture pourra reprendre ses opérations.

La charpente de la boule de neige, en face de l'hôtel de ville, s'est aussi effondrée. Les entrepreneurs, MM. Morency et Guérard, comptaient sans la tempête ; ils se sont remis à l'œuvre mercredi matin, et se font fort de la livrer en temps et capable de résister à toutes les tempêtes futures.

TERRES A VENDRE

300 arpents de terre, première qualité, avec maisons et dépendances dans le plus beau site d'Hébertville près du village, à vendre à bonnes conditions ; s'adresser au sousigné ou à l'agent des terres de la couronne à Hébertville ou à M. J.-D. Guay, à Chicoutimi.

P.-H. DUMAIS

F. KIROUACK & FILS
FARINES POISSONS
—ET—
—HUILES—
—QUEBEC—

IMPORTATIONS DIRECTES

—DE—

MONTRES,
HORLOGES FRANÇAISES

BIJOUTERIES EN OR,
ARTICLES DE FANTAISIES

EVANTAILS,
ENTOUQUES,
CANNES,
FOUETS,

ON ACHETE LES PERLES
D'EAU DOUCE

G. SEIFERT,

34, RUE DE LA FABRIQUE

HARDES FAITES

Venant d'être reçu un assortiment de hardes faites pour hommes, jeunes garçons pour la 1ère Communion et pour enfants au-dessous de 8 ans

AUSSI

UN ASSORTIMENT DE
CHAUSSURES
CHAPEAUX
SUPERBES
TWEEDS ET SERGES DONT
NOUS FAISONS UNE
SPÉCIALITÉ
DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Nous avons en mains, outre l'assortiment général un grand nombre d'articles de notre vieux stock que nous vendons à prix très réduits.

LEMIEUX & Co

LES FROMAGES DU CANADA

EN AVANT !

1892-93 A CHICAGO 1892-93

Sur 28 Lots à l'Exposition Colombienne, les marques "BLUE STAR" ont remporté 25 Prix, ce qui est une indication de succès sans pareil.

M. J.-N. DUGUAY AGENT des fromageries "BLUE STAR" et "JERSEY LILY" est prêt à recevoir les demandes de fabricants qui désirent faire partie de ces combinaisons pour la vente de leurs fromages sur les grands marchés.

Commission 5 cts. Net par Boîte.

Les fabricants doivent suivre mes instructions en tous points ! C'EST D'AILLEURS LA GARANTIE DE LEUR SUCCÈS. Les ventes se feront chaque semaine comme par le passé et le retour de chaque envoi sera fait aussitôt après la vente. C'est une occasion avantageuse et profitable pour les bonnes fromageries de vendre leurs produits AUX PRIX DU GROS sans qu'il leur en coûte beaucoup. Les patrons sont extrêmement intéressés dans ce système de vente, ils obtiennent toujours le plus haut prix et s'assurent par le fait, un marché avantageux et durable à l'étranger.

Le fromage fait de lait écrémé, le fromage mal fait ou mal emballé ne peuvent entrer dans la combinaison.



Veuillez faire vos commandes le plus tôt possible.

J.-N. Duguay

La Baie du Febvre. P. Q.

FEUILLETON

No 7

LE PETIT

Robinson de Paris

OU LE

Triomphe de l'industrie

PAR

MADAME EUGÉNIE FOA

CHAPITRE III

LA MEILLEURE MANIÈRE DE PLACER DIX FRANCS SANS INTÉRÊTS

— Caché ! — répliqua Camille avec un accent indigné — ces dix francs sont bien à moi, mademoiselle ; je vous les donne pour compléter la somme qui vous est nécessaire.... C'est bien heureux que je ne sois pas monté en fiacre, je n'aurais pu vous rendre ce service.

— Vos dix francs ! — dit l'aveugle ému jusqu'aux larmes — je m'en veux pas ; gardez-les.... Marie, rends ces dix francs à ce généreux ami, c'est toute sa fortune, tout ce qu'il possède.... et il me les donne !.... Où est-il ?.... sa main.... sa main, à ce brave enfant, que je la baise !.... Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! ajouta le vieillard pleurant à chaudes larmes — que la prière d'un infortuné vieillard monte jusqu'à votre trône éternel !... Mon Dieu, bénissez cet enfant !

— Eh bien ! qu'avez-vous donc, bon aveugle ? voilà que vous pleurez.... et que vous me faites pleurer à mon tour — dit Camille essuyant ses yeux.

Marie, étonnée de cette scène, regardait alternativement son père et le petit garçon.

— Puisqu'il vous faut vingt-six francs pour payer votre loyer, — dit Camille — et que je n'en ai gagné que dix-sept, il est bien juste que je vous donne le reste....

— Bien juste !.... — dit le vieillard avec exaltation. — Lui as-tu rendu ses dix francs, Marie ?

— Mais, père....

Ma fille, fais ce que je te dis ! et non seulement cela, mais partage aussi la recette.... Si elle eût été suffisante pour payer mon terme, j'aurais emprunté de ce généreux enfant la part à laquelle il a droit ; mais puisqu'elle ne l'est pas, et que demain je n'en serai pas moins chassé de chez moi avec ma famille, partage, Marie..... donne-lui huit francs dix sous, et je ne serai pas encore quitte envers lui.

— Et moi, je ne veux pas de vos huit francs dix sous ! — répliqua vivement Camille — je veux que vous preniez

mes dix francs ! Mon pauvre oncle disait que les hommes ; étaient faits pour s'entraider les uns les autres. Je ne suis pas un homme ; mais enfin si je vous oblige aujourd'hui, demain vous m'obligerez à votre tour.

— Prenez les dix francs de cet enfant, bon vieillard ! — dit un gros monsieur qui, de puis un moment, assis à une table voisine, écoutait le débat entre l'aveugle et Camille — prenez.... je pourrais vous les donner moi-même, si je ne craignais d'ôter à ce digne enfant le mérite d'une belle action ; soyez tranquille, je me charge de les lui rendre.... Mais il se fait tard. je ne puis m'arrêter plus longtemps à causer avec vous ; demain, je l'espère, nous nous reverrons.

S'approchant alors d'une voiture assez commune qui stationnait sur la chaussée des Champs-Élysées, il appela son domestique.

— Pierre, conduis ces braves gens chez eux, et remarque leur maison pour m'y conduire demain ; je m'en retournerai à pied. A demain, mes amis — ajouta-t-il en aidant l'aveugle à franchir le marche-pied de la carriole — à demain ; pas de façons, vous souffrez, moi je me porte bien. Ce n'est pas à moi que doivent s'adresser vos remerciements, mais à cet enfant : les beaux exemples sont bons à suivre. A demain, mon petit ami.

— Où faut-il aller ? — demanda le cocher à l'aveugle.

— Rue Louis-le-Grand no 24, pour cet enfant, et rue du Port-Mahon, no 5 pour moi.

Camille, qui dans son innocente candeur avait trouvé l'action du gros homme toute simple, voyant Fox sauter dans la voiture, et la portière se refermer, cria à son tour : — A demain, monsieur !

Et la carriole partit au galop.

CHAPITRE IV

LE GROS HOMME A LA CARRIOLE DE CAMPAGNE

Je passe sous silence, mes jeunes lecteurs, tout ce qui se dit de flatterie pour Camille dans la carriole du gros monsieur, ainsi que l'inquiétude de l'invalidé en ne voyant pas revenir l'enfant, et sa surprise en l'apercevant à la descente de la voiture. Je ne répéterai pas non plus le récit que lui fit Camille de sa journée, ni les réflexions de l'invalidé. Venons de suite au lendemain matin.

Camille avait dormi sur la paille comme on pourrait dormir dans un bon lit ; à son réveil, il trouva près de lui le gros homme et l'invalidé qui causaient à voix basse.

— Ainsi, pauvre enfant, dit le gros homme à Camille aussitôt qu'il le vit ouvrir les yeux, vous avez été abandon-

né, et un scrupule vous empêche de nommer le monstre qui s'est conduit ainsi à votre égard ! D'abord voici les dix francs que je vous dois.... Voyons, que peut-on pour vous ?.... Que savez-vous faire ?

— Je sais lire, écrire, calculer, et surtout jouer du violon, comme vous en avez peut-être été témoin hier soir, répondit Camille en acceptant l'argent que le gros monsieur lui présentait, mais c'est égal, bien qu'on gagne de l'argent à ce métier-là.... ça me faisait mal de voir tous ses yeux fixés sur moi ; chaque sou qui tombait à mes pieds me rendait honteux. Si ce n'avait pas été pour obliger ce vieillard, certes je n'aurais pas continué.

— Il n'y a pas de sot état, mon enfant, répondit le gros homme, toutefois, comme il te faudrait beaucoup d'argent et de temps pour te perfectionner, et que c'est plutôt ta jeunesse que ton instrument qui a fait la recette, ce serait pour toi un triste avenir que d'être réduit à jouer du violon dans les rues.... Écoute : j'ai gagné ma fortune en fabricant des bonnets de coton, des bas et des chaussettes ; aujourd'hui je suis retiré du commerce, et ne viens à Paris qu'une fois par semaine : mais je possède un terrain clos de murs, près de Beaujon, au bout des Champs-Élysées ; et comme il s'y trouve un tas de planches de pieux, de vieux outils de jardinage, et de beaux arbres fruitiers, c'est un appât pour les maraudeurs. Je voudrais donc établir dans ce terrain un gardien, lequel, au moyen d'un petit cor de chasse que je lui remettrais, donnerait l'éveil au poste voisin. Tu n'aurais pas peur ?

— Peur de quoi ? — demanda Camille. — Des voleurs ?... je n'ai que mes dix francs.... Mais je les cacherais si soigneusement, que bien fin sera celui qui les trouvera....

— Alors veux-tu me suivre ? — dit M. Raimond.

— Pardon, monsieur.... — interrompit l'invalidé. — Quel serait la paie que vous donneriez pour garder votre terrain.

— Ah dam ! pas grand'chose — répondit en riant l'ex-bonnetier. — D'abord, ni la table ni le logement, puisqu'il n'y a pas de maison dans mon enclos.... mais avec les planches qui s'y trouvent, le petit gardien sera le maître de s'en construire une ; il pourra manger des fruits ; je lui fournirai de la graine pour planter des légumes.... Puis je lui enverrai de temps en temps des provisions ; au reste j'aurai soin qu'on ne le laisse pas mourir de faim.

— C'est dit, Monsieur — reprit Camille — je garderai votre terrain. Partons. Seulement obligez-moi d'attendre un moment.

Et avec cette familiarité

pleine d'assurance d'un enfant qui ne doute de rien, Camille sortit en courant ; il ne tarda pas à reparaitre tenant à la main un paquet de tabac, et une pipe de terre représentant une tête coiffée du petit tricorne.

— Tenez, mon bon père La Tuile — dit Camille offrant le tout à l'invalidé — je me suis privé hier de monter dans un fiacre, pour me procurer le plaisir de faire votre petite provision de tabac et de vous offrir une pipe à l'image de votre Empereur. Acceptez l'une et l'autre, et embrassez-moi.... Je suis à vos ordres, monsieur Raimond. — Allons, Fox.... Ah ! et mon livre que j'oubliais !

— Par mon Empereur, par le nom du grand Bonaparte, voilà un charmant enfant ! — dit l'invalidé attendri. Quand je serai rentré à l'Hôtel des Invalides, je ne manquerai pas de t'aller voir les jours de sortie. Sans adieu, mon jeune ami !

— Tu as donc écorné tes dix francs ? — dit M. Raimond en montant dans sa voiture, et faisant placer Camille et Fox sur le siège de devant.

— Pour faire une surprise à ce brave homme — répondit Camille.

— Quel est ce gros livre ? — demanda M. Raimond, en s'étalant dans sa voiture.

— C'est l'Histoire de Robinson Crusoe, répondit Camille gravement. Figurez-vous un pauvre matelot naufragé, moins embarrassé, le premier jour, sur son rocher, que moi au milieu d'une grande ville.

— Mais pas le second jour.... — répliqua finement l'ex-bonnetier.

— Non, c'est vrai, Monsieur ; mais parce que j'ai appris d'un petit ramoneur qu'à Paris il fallait travailler pour vivre.

La carriole s'arrêta devant un enclos entouré en partie de vieilles planches, partie d'un mur tout lézardé.

CHAPITRE V

LE TERRAIN DE M. RAIMOND.

M. Raimond descendit de la carriole, ouvrit une porte basse, et introduisit Camille suivi de Fox dans un terrain immense formant un carré parfait. Les trois quarts de cet enclos étaient en friche, et couverts seulement de mauvaises herbes et de chardons ; le reste était planté de grands arbres fruitiers étalant leurs couvertes de feuilles et de fruits. Dans un coin gisait un amas de vieilles planches, de pieux, d'outils rouillés et de pierres brisées. Le mur qui entourait ce terrain, assez élevé en quelques endroits, était par intervalle dégradé et en ruine ; on y reconnaissait même les traces qu'y avaient laissées des malfaiteurs.

— Voilà ton champ et ton

verger—dit l'ex-bonnetier à Camille ;—aie soin surtout que les voleurs te laissent des fruits aux arbres. Là, tu peux planter des pommes de terre : la culture en est facile. Laisse venir l'herbe de ce côté ; coupe-la, et toutes les fruitières du voisinage te l'achèteront pour leurs lapins. Ici tu seras heureux comme un roi, si tu es industriel.

—Vous me donnez tout ça ?
—dit Camille émerveillé.

—Je ne te donne rien, mais je te permets de jouir de tout.

—C'est-à-dire que je puis aller, venir, courir, bêcher la terre, dormir....bâtir même une maison avec ces planches qui sont là ?

—A ta fantaisie.

—C'est alors que je suis comme Robinson dans son île déserte.

—Absolument.

—Et maintenant, monsieur, comment vous remercier de tant de bontés ?

—En veillant à ce que personne ne vienne la nuit dégrader les murs ou piller mes fruits ; ce sera pour toi une tâche facile : dès que ton chien t'avertira de la présence des maraudeurs, avec ce petit ccr de chasse que voici, tu avertiras le corps-de-garde qui est à côté, et l'on viendra à ton secours.

—Je comprends parfaitement ; et si vous le permettez, monsieur, je vais tout de suite me mettre à l'ouvrage pour me construire une maison avant le coucher du soleil.

—Je suis fâché de ne pouvoir t'aider, mais je suis obligé de partir aujourd'hui pour un voyage d'un ou deux mois. Heureusement qu'il fait chaud et que tu auras le temps, avant l'hiver, de construire ta cabane : cependant, si tu veux commencer de suite, je vais te donner un bon conseil : prends cet angle du mur : il te garantira du vent du nord et te fermera les deux côtés de la cabane. Mais quel âge as-tu ?..

—dit M. Raimond, en s'interrompant tout à coup.

—Dix ans, monsieur.

—Tu es bien jeune, mon ami....Je voudrais pouvoir faire davantage pour toi.... Je t'aurais bien conduit chez moi, à Saint-Germain ; mais ma femme a perdu un garçon de ton âge, et si elle te voyait, ce serait des pleurs, des attaques de nerfs à faire désertir le pays. Du reste, ici tu seras moins malheureux que dans la rue, et mieux abrité que dans ta maison en construction....Il y a un charpentier à côté ; je vais te recommander à lui pour les outils dont tu pourras avoir besoin. Enfin pourvois à tes besoins : la nécessité est la mère de l'industrie.

—Merci, monsieur, merci !

—s'écria Camille, saisissant la main de M. Raimond et la portant à ses lèvres. Mon Dieu, Monsieur, que vous me rendez heureux !...Et toi, Fox

viens que je te remercie—ajouta l'enfant avec un mouvement de gratitude, et se baissant vers son chien pour le caresser. Nous l'avons éprouvé tous deux, le bon Dieu ne délaisse jamais ses créatures : je me voyais abandonné, sans ressource aucune ; tu t'es présenté à moi, couvert de sang, je t'ai recueilli, et depuis le premier morceau de pain que je t'ai donné, et que tu m'as rendu par un verre d'eau, nous sommes mutuellement soutenus l'un l'autre ; sans toi, vois-tu, je ne serais pas ici.

—Tu es donc content ?—demanda monsieur Raimond.—Allons, nouveau Robinson, adieu !

Camille en reconduisant le bon propriétaire jusqu'à sa carriole, vit venir à lui une jeune fille qu'il crut reconnaître. C'était Marie. Elle tenait dans son tablier relevé quelque chose qui s'agitait et qui faisait entendre un roucoulement prolongé.

CHAPITRE VI

LA PAIRE DE PIGEONS.

—Enfin, je vous trouve, mon petit ami !—dit la jeune fille à Camille. Mon père m'a envoyée vers vous pour vous remercier et vous dire qu'il n'oubliera jamais le service important que vous lui avez rendu. Dès qu'il pourra vous remettre les dix francs que vous lui avez prêtés, il s'empressera de le faire, soyez-en sûr.

—Il ne me doit rien—répondit Camille.—M. Raimond que voici, a eu la bonté....

—De te donner dix francs—interrompit vivement le marchand de bonnets de coton—mais non de te rendre les dix francs que te doit l'aveugle, tu connais, je le vois, bien peu le prix de l'argent.

Camille ne répondit rien. La jeune fille de l'aveugle ouvrit alors son tablier, et en tira une jolie paire de pigeons tout blancs et tout jeunes encore, qu'elle présenta à Camille.

—C'est une marque de ma reconnaissance—lui dit-elle—voulez-vous les accepter ?

—A moi, cette paire de pigeons !—répondit Camille, ouvrant de grands yeux—à moi, Marie ! et que voulez-vous que j'en fasse ?

Et parbleu, tu les mangeras pour ton dîner !—répliqua le marchand de bonnets en remontant dans sa carriole.—Adieu, Camille. Aie soin de mon terrain ; ne te laisse rien voler, et à la moindre alerte, sonne du cor. N'aie pas peur : il vaut mieux déranger le poste pour rien que de me laisser voler une poire ; adieu !

Et M. Raimond, mettant ses chevaux au galop, se déroba à la reconnaissance de Camille. Marie partit aussi, non sans avoir témoigné à son jeune

ami toute son affection, et en avoir reçu mille remerciements pour son aimable présence.

Camille rentra, et, jetant les yeux sur ce vaste terrain qui s'étendait autour de lui, il s'écria :

Me voici donc aussi dans mon île déserte, à l'exception que l'île de Robinson était entourée d'eau, et que la mienne l'est de pierres ; mais j'ai de plus que lui un chien et deux pigeons, je suis plus heureux.

Toutefois, cette solitude, à laquelle il n'était pas habitué, l'attristait un peu. Il se rapprocha de son chien, de ses pigeons, se mit à parler avec l'un, à caresser les autres ; puis le soleil, qui descendait à l'horizon, l'ayant fait songer à se préparer un abri pour la nuit, il se dirigea vers les planches et se mit à l'ouvrage.

Il choisit le coin du mur indiqué par M. Raimond, et commença à se faire un plancher en étendant des planches d'égale dimension les unes à côté des autres ; puis il essaya d'en fixer debout, pour former les deux parois de la cabane ; mais c'était là le plus difficile : il ne put jamais y parvenir. Joignez à cette difficulté l'approche de la nuit qui allait l'interrompre dans son travail, et vous aurez une idée de son embarras.

—Allons la nuit porte conseil—se dit-il—soupçons, couchons mes pigeons, et résignons-nous à passer la nuit à la belle étoile.

Disant ces mots, et après avoir mangé un morceau de pain, il alla cueillir de l'herbe, en forma un paquet dans lequel il coucha ses pigeons ; puis s'étendit sur ses planches pour dormir ; mais il les trouva bien dures.

—Si j'avais une botte de foin ou de paille !—dit-il.

Et pourtant par hasard ses regards sur le nid de ses pigeons, il s'écria :

—Pourquoi ne ferais-je pas pour moi ce que j'ai fait pour mes pigeons ?

Aussitôt dit, aussitôt fait ; des poignées d'herbe arrachées au sol furent dispersées par couches épaisses sur les planches ; Camille s'étendit dessus, son chien à ses pieds, et ils ne tardèrent pas à s'endormir l'un et l'autre d'un profond sommeil.

CHAPITRE VII.

LES DIX FRANCS COMMENCENT À PORTER INTÉRÊT

Je dois à la vérité de dire que Camille se réveilla un peu moulu, comme le jour pointait ; il se leva, donna à manger à son chien et à ses pigeons, et ayant toute une grande journée devant lui, il songea à disposer un logement un peu plus commode pour la nuit prochaine.

—Ces planches n'iront ja-

mais—se disait-il ;—j'ai là des pierres, des moellons ; mais il me faudrait de la chaux où en trouver ?

Comme il s'en allait pensif, dans le voisinage de l'enclos, puiser de l'eau dans un gobelet que lui avait donné Marie, il rencontra une troupe de maçons qui se rendaient à l'ouvrage ; il les suivit dans l'intention de leur demander conseil ; et, tout en arrangeant le petit discours qu'il devait leur faire pour les attendre, il arriva en même temps qu'eux devant l'hôtel du jardin Beaujon, que ces maçons réparaient.

—Monsieur—dit-il—en s'adressant au plus jeune, voudriez-vous me rendre un petit service, je vous prie ?

—Moi !—dit le jeune un peu brusquement.

—Vous ou un autre de ses messieurs—reprit Camille un peu décontenancé. J'ai une petite maison à bâtir dans ce terrain, là, vis-à-vis....et si s'était un effet de votre bonté....

—De te la bâtir ?—acheva le plus jeune des maçons.

—La construirons-nous à quatre étages, ou à sept, not' bourgeois ?—demanda un autre.

—Faut-il l'entourer d'une colonnade ?—répliqua un troisième—avec des chapiteaux dorés ?...Une colonnade comme celle du Louvre ?

—C'est peut-être un château qu'il faut à Monsieur ?—dit un autre.

—Et combien Monsieur paye-t-il la journée ?—ajouta le premier maçon avec un éclat de rire qui excita la gaieté de toute la troupe.

Etourdi sous ce feu roulant de mauvaises plaisanteries, Camille resta un moment sans répondre ; mais bientôt, reprenant courage, il releva la tête.

—Nous sommes en ce monde—dit-il—pour nous entraider les uns les autres ; je ne vous demande rien pour rien. Je ne sais pas bâtir des maisons, mais je sais lire, écrire, et jouer du violon.

—Eh bien ! lis, écris, joue du violon, et fais-toi une maison avec ça—répondit l'un des maçons.

—Vous ne comprenez pas....—dit Camille tout à fait troublé.—Si l'un de vous voulait apprendre à lire ou à écrire, je le lui enseignerais, et en échange il me donnerait un petit coup de main pour bâtir ma maison.

—Je te donnerais un grand coup de pied plutôt...—dit le plus jeune des maçons en s'avancant vers Camille, avec le geste requis pour effectuer sa menace.

Au moment où il allait lever la jambe, une jeune fille lui tapa sur l'épaule.

—Tu n'as pas de honte, frère—lui dit-elle—de vouloir battre un enfant !

(A suivre)